



C. G. E. A.

ASSURANCE VOYAGE ET EXPATRIATION

Visitez notre site

www.expat-care.com

Vous y trouverez nos produits et services

- Souscription en ligne
- Brochures
- Conventions spéciales
- Déclaration de sinistre

CGEA

37 rue des Murlins

CS 81845

45008 ORLEANS Cedex 1

Tél : 33 (0) 2 38 65 44 56

Fax : 33(0) 2 38 62 90 93

E-mail : cgea@expat-care.com

Tokio Marine Kiln Insurance Limited (succursale en France) – Entreprise régie par le code des assurances, 6-8 Boulevard Haussmann, F-75009 Paris [Cedex 09], B 382 096 071 RCS Paris, TVA FR 37 382 096 071. Tokio Marine Kiln Insurance Limited (UK), Société anonyme de droit britannique, siège établi au 20 Fenchurch Street, London EC3M 3BY, Registered in England & Wales 989421 – Capital Social : £35.000.000. Entreprise agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority – PRA), contrôlée par celle-ci ainsi que par l'Autorité de conduite financière du Royaume-Uni (Financial Conduct Authority – FCA), et agissant en conformité avec les règles françaises du code des assurances.

CGEA est une marque commerciale gérée par **VAL DE FRANCE COURTAGE** - SARL de courtage en assurances au capital de 850.000 € - Siège Social : 37, rue des Murlins – CS 81845 - 45008 ORLEANS CEDEX 01 - Tél. 02 38 65 44 55 Fax 02 38 62 90 93 - www.valcourtage.com - RCS ORLEANS 400 228 383 - Code APE 6622Z - Immatriculée à l'ORIAS sous les numéros 13 001 056 (www.orias.fr) - Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes au Code des assurances - Soumise au contrôle de l'ACPR 61 rue Taitbout - 75436 Paris cedex 09 (www.acpr.banque-france.fr) – Val de France Courtage exerce son activité, en fonction de la nature du risque, en application des dispositions de l'article L 520-1 II b (la liste des compagnies partenaires est disponible sur simple demande) ou de l'article L520-1 II c du code des assurances. Réclamation : service.reclamations@gfc-assurance.com et/ou à Mme/M. le Médiateur de la Chambre Syndicale des Courtiers en Assurances (CSCA), 91 rue Saint Lazare 75009 Paris. Les opérations d'assurances sont exonérées de TVA en vertu de l'article 261 C 2° du Code Général des Impôts. **Partenaire du réseau International Uniba Partners** - www.uniba-partners.com - Membre du groupe Cadre - www.cadrass.com

ASSURANCE SCOLAIRE ET EXTRA SCOLAIRE INTERNATIONALE ELEVE



C. G. E. A.

ANNEE SCOLAIRE 2016 / 2017

ASSURANCE VOYAGE ET EXPATRIATION

**ASSURANCE SCOLAIRE ET EXTRA SCOLAIRE INTERNATIONALE
DES ELEVES POUR LES ECOLES FRANCAISES
DE LONDRES – GRANDE BRETAGNE**

Contrat souscrit auprès de TOKIO MARINE KILN N° 35 526 275

GARANTIES Montants en € Montants en £

RESPONSABILITE CIVILE		
Dommages Corporels.....	4.600.000 €.....	£.3.632.620
Dommages Matériels (franchise 50 €).....	300.000 €.....	£ 236.910
Défense Pénale et Recours.....	3.000 €.....	£.2.369

INDIVIDUELLE ACCIDENT		
Décès.....	20.000 €.....	£.15.794
(limité à 10.000 € (£ 7.897) au titre des frais d'obsèques pour tout assuré de moins de 12 ans)		
Incapacité Permanente, au-delà de 10%.....	75.000 €.....	£.59.227
(selon barème compagnie)		

GARANTIES COMPLEMENTAIRES		
ACCIDENT		
Dent ou prothèse dentaire cassée.....	400 €.....	£.315
Bris de lunettes, verre, monture, lentilles.....	400 €.....	£.315
Frais médicaux et d'hospitalisation.....	20.000 €.....	£.15.794
Frais de transport.....	300 €.....	£.236
Frais de prothèses et d'orthopédie.....	600 €.....	£.473
(autres que dents et lunettes)		
Allocation d'une année de scolarité en cas de décès du chef de famille		
- Primaire.....	1.500 €.....	£.1.185
- Secondaire.....	2.000 €.....	£.1.579

ASSISTANCE		
Remise à niveau scolaire, à partir du 31 ^{ème} jour d'absence.....	750 €/mois.....	£.592/month
Rapatriement sanitaire.....	Frais réels.....	Frais réels
Frais d'évacuation, suite à accident de sports d'hiver.....	150 €.....	£.118
Transmission de messages, envoi de médicaments.....	Garanti.....	Garanti
Mise à disposition d'un billet d'avion pour un parent.....	Frais Réels.....	Frais réels
ASSISTANCE PSYCHOLOGIQUE.....	2 appels par sinistre et par assuré	

Conversion à titre indicatif, valeur au 13/06/2016: 1 € = £ 0,79
Dans tous les cas, les indemnités ne pourront excéder le montant des garanties exprimé en Euros.

BULLETIN FAMILIAL D'ADHESION

PARENTS

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

Pays :

Téléphone : **Email :**

VOS ENFANTS

Nom et Prénom	Date de Naissance	Classe
1//...../.....
2//...../.....
3//...../.....
4//...../.....
5//...../.....

FORMULE CHOISIE

Je certifie avoir pris connaissance des conventions spéciales du contrat, disponibles sur demande.

Je demande à adhérer au contrat d'assurance scolaire pour mes enfants :

Nombre d'enfants :

Fait le :

Signature d'un parent